

ASL SUBERAIE VAROISE

# RELANCE DE LA FILIERE LIEGE VAROISE

Janvier 2013



## *I. Le contexte de la forêt des massifs siliceux varois*

La **forêt privée est dominante** dans le Var. Dans le Massif des Maures, par exemple, c'est **80 %** de la forêt qui est privée. Elle est **également très morcelée** avec plus de 80 % des propriétaires qui ont moins de 4 hectares de forêts. (données CRPF – OFME, 2003).

En **1991**, s'est créée l'**Association syndicale libre de gestion forestière de la suberaie varoise** (ASL Suberaie Varoise). Elle regroupe aujourd'hui 200 adhérents pour 7 600 hectares.

Basée sur le périmètre de répartition du chêne-liège dans le Var, cette association de propriétaires forestiers s'est donnée comme objectifs **d'aider les propriétaires forestiers à gérer durablement leur forêt** :

- en se préoccupant des intérêts généraux présents localement (DFCI, protections environnementales ou paysagères, etc.),
- en recherchant la valorisation économique de ces forêts de milieu siliceux.

Cela implique de **participer ou d'impulser au développement de filières économiques locales** pour les espèces dominantes du Massif (chêne-liège, pins maritimes, châtaignier) comme pour des activités encore peu reconnues (apiculture, valorisation des sous-produits, qualité de l'eau, capture carbone,..)

Dans ce cadre, un programme de réhabilitation des châtaigneraies à fruit est en cours depuis 2004, en collaboration du Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var, et donne des résultats importants de développement de nouveaux débouchés et de professionnalisation de la filière.

L'ASL souhaite aujourd'hui se lancer dans un **programme de remise en état des suberaies** dans un véritable démarche de **relance d'une filière liège locale**.

## *II. Le constat sur la suberaie varoise et la filière liège actuelle*

Le Var est couvert par **58 000 ha de forêts de chêne-liège** (données IFN, 1999). Suite à une succession de facteurs climatiques et sociologiques, les suberaies varoise sont aujourd'hui **dégradées**, majoritairement vieillissantes, embroussaillées et avec des levées de liège abandonnées depuis plus de 30 ans.

⇒ Les suberaies ont un besoin important de :

- **travaux de régénération**, à savoir abattre environ le tiers des tiges, en priorité celles dépérissantes et débroussailler pour diminuer la densité des tiges et permettre la régénération naturelle par drageonnement et semis,
- **sylviculture douce** maintenant une ambiance forestière propice à une bonne qualité du liège et de l'arbre avec des travaux de **layonnage** ou de **rendre accessible les arbres** pour les levées de liège à venir,

- **remise en production des arbres par des levées ou démasclage** dans les secteurs à faible risque d'attaque sanitaire (le *platypus cylindrus* a limité ses dégâts ces 3 dernières années et la levée de liège est à nouveau possible).

Un choix reste à faire spatialement, au cas par cas : certains **secteurs à très fort risque incendie** seront contraints d'être **entretenus selon les critères DFCI** classiques : débroussaillage en plein, maintien d'une faible densité d'arbres. Ce type d'intervention en forêt n'est pas propice à un développement pérenne et de qualité de la suberaie.

La filière économique est moribonde et fortement illicite. Elle se résume en :

- un **liège sur pied majoritairement de mauvaise qualité** (sur-épais, brûlé, mâle),
- des **récoltes de liège** faites uniquement dans les secteurs où il reste encore du bon liège **sans travailler à l'avenir**,
- un **manque de leveurs** car les leveurs locaux sont peu nombreux, vieillissants et rarement professionnels (non déclarés pas exemple), n'offrant **aucune rémunération au propriétaire** (des vols de liège sont constatés chaque année),
- **deux transformateurs** dont un artisanal qui a dépassé l'âge de la retraite, qui imposent un **rachat du liège à faibles prix** aux leveurs et qui travaillent **300 tonnes de liège local par an** quand le Massif des Maures est capable d'en fournir 10 fois plus (expériences de COVALIEGE),
- des **débouchés locaux très limités** : liège broyé (pour l'isolation) vendu en vrac ou en sac, des couasses (plats traditionnels) et quelques niches demandant de très faibles volumes (ruches, matériel de pêche, planches pour culture d'orchidées). Tout le reste n'est que finitions et/ou négoce et provient d'usines étrangères.
- une seule structure qui achète les bois de chêne-liège, **Maures Bois Energie**, pour une valorisation en paillage.

⇒ La filière a un besoin urgent de se reconstituer et de se professionnaliser :

- **responsabiliser les propriétaires** sur la vente officielle de leur liège, à un prix et dans des conditions de travaux correctes,
- **former de nouveaux leveurs** de lièges pour pallier au manque de leveurs officiels,
- proposer des **débouchés** pour le liège, toutes qualités confondues, permettant de rémunérer correctement chaque maillon de la filière,
- augmenter les **débouchés du bois de chêne-liège**, bois et liège mélangés ou séparés,
- **certifier** chaque étape de **la filière** en s'inscrivant dans une démarche de qualité (ex : PEFC-Liège)

### III. Les objectifs de relance d'une filière liège locale

**VOLET 1. REMETTRE EN PRODUCTION LES SUBERAIES DU MASSIF DES MAURES**

**VOLET 2. DEVELOPPER ET PROFESSIONNALISER UNE FILIERE RENTABLE**

**VOLET 3. MENER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE COMMUNICATION AUTOUR DU MATERIAU LIEGE DANS LES SECTEURS ENERGETIQUES ET AGRICOLES**

### IV. Implication des acteurs locaux à la relance de la filière liège

*Autour de ces 3 axes :*

Action	Maitre d'ouvrage pour 2013	Pour 2014 et ensuite
<b>VOLET 1. REMETTRE EN PRODUCTION LES SUBERAIES DU MASSIF DES MAURES</b>		
<b>1-1. Réaliser des levées de liège toutes qualités confondues pour une remise en production des suberaies</b>	ASL Suberaie Varoise Contact avec AMORIM établi	Gestionnaires publics et privés
<b>1-2. Rajeunir et régénérer les suberaies vieillissantes</b>	ASL Suberaie Varoise (chantiers expérimentaux à mener en 2013 pour créer un référentiel de prix)	Gestionnaires publics et privés
<b>1-3. Augmenter les suberaies de production</b>	ASL Suberaie Varoise (chantier expérimental de layonnage prévu en 2013)	Gestionnaires publics et privés

Action	Maitre d'ouvrage pour 2013	Pour 2014 et ensuite
<b>VOLET 2. DEVELOPPER ET PROFESSIONNALISER UNE FILIERE RENTABLE</b>		
2-4. <b>Former</b> les gestionnaires et les professionnels et impliquer les propriétaires	<p>ASL Suberaie Varoise</p> <p>Initiatives en cours du Conseil Général du Var, de la Mairie de Collobrières</p> <p>Projet plus ambitieux avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec le Centre forestier professionnel de la Bastide des Jourdans (84)</li> <li>- avec le CFPPA de Hyères</li> </ul>	<p>Syndicat mixte des Maures</p> <p>en partenariat étroit avec les structures de la forêt publique et privée</p>
2-5. <b>Développer des débouchés</b> pour le liège et aider à l'implantation de nouveaux acteurs sur le territoire	<p>Maures Bois Energie</p> <p>ASL Suberaie Varoise</p> <p>Recherche de diversification de débouchés avec AGRESTA et d'autres entreprises</p>	<p>Syndicat Mixte des Maures</p> <p>Conseil Général du Var et chambres consulaires</p>
2-6. Inscrire la filière dans une <b>démarche de qualité et de certification</b>	<p>ASL Suberaie Varoise</p> <p>Réflexions sur le label « Terres du Var » avec la Chambre d'Agriculture du Var</p> <p>Démarches de certifications forestières PEFC et FSC</p>	<p>A définir,</p> <p>En collaboration étroite avec PEFC-PACA</p>

Action	Maitre d'ouvrage pour 2013	Pour 2014 et ensuite
<b>VOLET 3. MENER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE COMMUNICATION AUTOUR DU MATERIAU LIEGE DANS LES SECTEURS ENERGETIQUES ET AGRICOLES</b>		
<b>3-7. Renouveler les journées techniques du liège dans le Var</b>	L'association Forêt Modèle de Provence avec l'ASL Suberaie Varoise et le Syndicat Mixte des Maures	Syndicat Mixte des Maures
<b>3-8. Défendre les intérêts du liège varois</b> auprès des instances européennes, nationales et locales et <b>monter des programmes structurants et concertés</b> sur la filière liège	Syndicat Mixte des Maures au titre du territoire  Regroupement national des structures représentatives du Var, de Corse, de l'Aquitaine et des Pyrénées-Orientales  Association RETECORK (Réseau Européen des Territoires du liège)	Syndicat Mixte des Maures
<b>3-9. Communiquer de façon ciblée</b> sur les atouts du matériau liège	Pas prévu en 2013  Espaces Infos Energie, CAPEB, Fédération du Bâtiment, Architectes...	A définir selon le public visé

## V. Participation des collectivités publiques à la relance de la filière liège

Intitulé des actions	Besoin d'investissement sur la période 2013 - 2015		
	En travaux - équipements	En ingénierie	Objectifs de résultats
1-1. Réaliser des levées de liège pour remettre en production les suberaies	250 000 €	10 000 €	Lever 100 tonnes en 2013 puis le double les années suivantes ⇒ 500 tonnes de liège noir ou mâle levé ⇒ 500 à 600 ha remis en production
1-2. Régénérer les suberaies vieillissants avec enjeu de production	Coupes de rajeunissement : 400 000 € Machine à séparer le bois du liège : 100 000€ Implantation d'une unité de transformation : à chiffrer	13 000 €	- Coupes de rajeunissement sur 150 ha avec 3 000 tonnes de billons de chêne-liège prélevés à valoriser en broyage, paillage, isolation  - Mise en place fonctionnelle d'une machine à séparer le liège du bois après broyage, Etude de faisabilité en cours : CC Golfe de Saint-Tropez  - Implantation d'une unité de transformation du chêne-liège, industriel pressenti : AGRESTA
1-3. Augmenter les surfaces de suberaies mises en production	200 000 €	30 000 €	Achat de matériel mécanique pour la levée de liège Formation des propriétaires à lever leur liège Layonnage de 50 ha de suberaies productives embroussaillées
2-4. Former gestionnaires, professionnels et propriétaires	10 000 €	35 000 €	<b>Former de nouveaux leveurs avec les Centres de formation professionnelle</b> Former propriétaires et gestionnaires

2-5. Développer des débouchés pour le liège et aider à l'implantation de nouveaux acteurs sur le territoire	Coût de l'unité de bouillage et broyage : à chiffrer	40 000 €	Implanter une <b>unité modernisée de bouillage et broyage</b> du liège : <ul style="list-style-type: none"> <li>- profiter des <b>productions de chaleur d'INOVA</b>,</li> <li>- développer des débouchés avec AGRESTA et avec les industriels du sud-ouest placé sur des niches à haute valeur ajoutée de liège aggloméré.</li> </ul>
2-6. Certifier la filière	10 000 €	12 000 €	Mettre en place une <b>traçabilité</b> du liège dans les produits finaux, via la certification forestière (assortie d'une <b>garantie de gestion durable</b> , comme FSC, PEFC) ou via des labels comme <b>Terres du Var</b>
3-7. Renouveler les journées techniques du liège dans le Var	10 000 €	30 000 €	Un point de rencontre tous les 2 ans pour élus, professionnels et particuliers qui fédère le territoire et permet un échange de données et d'expériences mondiale et le développement de réseaux politiques et techniques
3-8. Défendre les intérêts du liège varois auprès des instances européennes, nationales et locales et monter des programmes structurants et concertés sur la filière liège	5 000 €	20 000 €	Le Var possède la surface de chêne-liège la plus importante de France, il doit être leader des démarches nationales de soutien au développement des filières du liège.
3-9. Communiquer de façon ciblée sur les atouts du matériau liège	5 000 €	20 000 €	Avoir des réalisations en liège dans les bâtiments publics varois
<b>TOTAL</b>	<b>990 000 €</b>	<b>210 000 €</b>	
	<b>1 200 000 € soit 400 000 €/an</b>		



the 1990s, the number of people in the world who are under 15 years of age is expected to increase from 1.1 billion to 1.5 billion.

As a result of the demographic changes, the number of people in the world who are 65 years of age and older is expected to increase from 200 million in 1990 to 500 million in 2025.

The number of people in the world who are 75 years of age and older is expected to increase from 50 million in 1990 to 150 million in 2025.

The number of people in the world who are 85 years of age and older is expected to increase from 10 million in 1990 to 40 million in 2025.

The number of people in the world who are 95 years of age and older is expected to increase from 1 million in 1990 to 5 million in 2025.

The number of people in the world who are 100 years of age and older is expected to increase from 100,000 in 1990 to 1 million in 2025.

The number of people in the world who are 105 years of age and older is expected to increase from 10,000 in 1990 to 100,000 in 2025.

The number of people in the world who are 110 years of age and older is expected to increase from 1,000 in 1990 to 10,000 in 2025.

The number of people in the world who are 115 years of age and older is expected to increase from 100 in 1990 to 1,000 in 2025.

The number of people in the world who are 120 years of age and older is expected to increase from 10 in 1990 to 100 in 2025.

The number of people in the world who are 125 years of age and older is expected to increase from 1 in 1990 to 10 in 2025.

The number of people in the world who are 130 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.

The number of people in the world who are 135 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.

The number of people in the world who are 140 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.

The number of people in the world who are 145 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.

The number of people in the world who are 150 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.

The number of people in the world who are 155 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.

The number of people in the world who are 160 years of age and older is expected to increase from 0 in 1990 to 1 in 2025.



Avec plus de 370 000 hectares de forêt, le Var est le département le plus boisé de France. Et la forêt varoise augmente chaque année de 800 000 m<sup>3</sup>. La filière bois a donc, dans le Var, un fort potentiel. Gros plan sur un secteur d'avenir auquel le Conseil général apporte son soutien.

## La filière bois dans le Var : où en est-on ?

La forêt varoise recouvre plus de 60 % de la surface du département, et, depuis plus de 25 ans, elle gagne du terrain. Pour qu'elle garde sa vivacité, il faut la gérer durablement. Les spécialistes s'accordent à dire qu'actuellement elle est sous-exploitée. Chaque année, seuls 20 % de l'accroissement annuel sont exploités. La filière bois-énergie s'impose comme une solution d'avenir, et est en voie de structuration. Depuis 2004, le Conseil général, avec son rôle d'animation et de financement, contribue à redynamiser la filière en organisant, entre autres, des réunions entre les différents acteurs. En novembre, au collège de Cogolin, élus, bailleurs sociaux, professionnels de l'habitat, associations ont

répondu à l'invitation du Département. En partenariat avec d'autres structures, il a organisé une journée d'information sur les possibilités offertes en matière de chaudière bois pour l'habitat collectif. Les enjeux, les orientations et les différentes aides y ont été présentés. Conscient des qualités du bois énergie, le Conseil général a déjà équipé plusieurs de ses bâtiments et collèges de chauffage bois, comme les collèges de Vidauban, de Saint-Zacharie ou encore de Saint-Maximin.

### LA FILIÈRE BOIS DANS LE VAR

La filière va de l'exploitant forestier au plombier chauffagiste. Quatre types de combustibles existent : le bois bûche, la bri-

quette, le granulé et la plaquette. Les trois premiers concernent le chauffage des habitations particulières alors que les plaquettes sont utilisées pour des usages collectifs. Le Var compte trois plateformes de transformation de bois forestier d'une capacité de 5 000 tonnes/an. 3 500 tonnes de plaquettes bois énergie sont consommées par an dans notre département. De nouveaux usages sont également en cours de développement, comme le paillage des espaces verts. Autre perspective dans le Var, la valorisation du chêne-liège en isolant de qualité. L'Association syndicale libre suberaie varoise vient d'obtenir le prix Var Terre d'innovation pour la mise en œuvre de ce projet (voir p. 20) ●



## Chêne-liège varois :

# un nouveau débouché dans l'isolation

**T**out part d'un constat. Les suberaies ou forêts de chêne-liège sont à la fois originales et emblématiques du Var. À la différence des autres arbres, la production principale n'est pas son bois mais son écorce épaisse et subéreuse. Elle est décollée en période de descente de sève, de juin à la mi-oût. Cette opération demande un savoir-faire particulier, encore détenu dans le Var.

Largement exploité au 19<sup>e</sup> siècle au profit des filières locales en bouchonnerie, le liège varois a depuis été concurrencé. À partir des années soixante, ces filières sont progressivement abandonnées. Les suberaies varoises non exploitées sont victimes d'incendies et d'attaques d'insectes. Si, aujourd'hui, leur état sanitaire s'est amélioré, le liège a perdu en qualité. Fini les bouchons,

le liège est devenu impropre à leur fabrication. Depuis 2010, l'Asl Suberaie varoise travaille à lui trouver d'autres débouchés.

*"Le liège est un matériau qui possède un pouvoir isolant thermique et acoustique très performant. Il peut être utilisé pour la production de produits isolants, de matière première pour alléger des sols en béton..."*, explique Chloé Monta, ingénieur forestier à l'Asl Suberaie varoise. Et à son président Claude Audibert d'annoncer : *"Nous avons trouvé une entreprise portugaise qui accepte d'acheter le liège varois. Les premiers contrats seront signés dans le cours de l'année. Et pour la première fois depuis longtemps, les travaux entrepris ne coûteront rien aux propriétaires forestiers. Ils devraient même en tirer un petit bénéfice. Ce qui n'est pas négligeable"*. Pour les suberaies en bon état, les spécialistes assurent qu'elles pourraient même devenir économiquement rentables. Moyennant certains travaux forestiers de restauration, la suberaie peut recouvrer sa fonction de production. *"Nous avons l'opportunité de recréer une filière. Dans le Var, nous avons un potentiel de développement avec une remise en culture de quelque 17 000 hectares. Ce qui représente 10 000 tonnes de liège par an"*. ●

### L'Association syndicale libre de gestion forestière

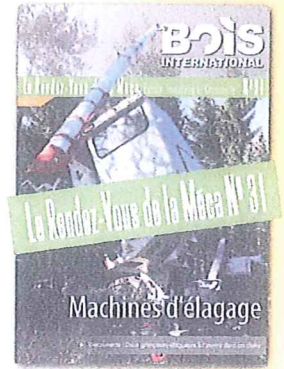
**de la Suberaie varoise** a été créée en 1991 suite aux grands incendies de 1989 et 1990, pour inciter les propriétaires forestiers privés à rénover, gérer et entretenir leurs forêts. Son périmètre d'action coïncide avec l'aire de répartition du chêne-liège dans le Var (massifs des Maures et de l'Estérel, plaine des Maures).

Aujourd'hui, elle regroupe 200 propriétaires adhérents, pour une surface forestière de 7 100 hectares. Elle réalise ou coordonne des opérations telles que la rédaction de plans simples de gestion - documents de gestion durable, obligatoires pour les propriétés forestières de plus de 25 ha. Mais aussi l'exploitation et la mise en marché des produits forestiers : liège, bois d'oeuvre et bois de chauffage, plaquettes forestières... Des travaux de sylviculture : coupe d'éclaircie, élagage, taille, démasclage ou levée de liège, rénovation de châtaigneraies, débroussaillage, entretien, reboisement... Des équipements : pistes de desserte, points d'eau, aménagement cynégétiques. Des travaux de protection contre l'incendie en collaboration avec les collectivités locales pour réaliser et entretenir des coupures de combustible. Des équipements pastoraux (semis, clôtures, abreuvoirs), dans le cadre de conventions de pâturage entre propriétaires et éleveurs.  
ASL Suberaie Varoise : Pôle Forêt, quartier Précoumin - route de Toulon  
83340 Le Luc en Provence au 04 94 73 57 92.

Relancer la récolte du levage de chêne liège dans les suberaies varoises pour le transformer en produit isolant : un projet porté par l'Association syndicale libre de gestion forestière de la Suberaie varoise, lauréate du prix Var Terre d'Innovation 2011 du Conseil général du Var.

# Le BOIS INTERNATIONAL

L'officiel du bois > Scierie, exploitation forestière



## QUEL AVENIR POUR LE LIÈGE FRANÇAIS ?

p.7

Exposition  
Le Carrefour du bois  
affiche complet

p.4



## Matériel Forestier ASTIC

Fournisseur de matériel depuis plus de 20 ans



**Promotion printanière**  
du 30 mars au 28 avril 2012

Entreprises  
La Scierie du Tezin  
mise sur le hêtre

p.10

Aux ventes de bois  
Tous les indicateurs  
en baisse à Lausanne

p.13

Le Journal  
des Annonces  
du Bois

L'hebdomadaire  
de la filière bois  
N°12 - 3,50 euros  
samedi 31 mars 2012

ISSN : 1760-4672



Découvrez toutes nos offres sur notre site ...

[www.materiel-forestier.fr](http://www.materiel-forestier.fr)



Voir au dos ...

RN7 • 26600 PONT-DE-L'ISERE • Tél. 04 75 84 69 40 • Fax 04 75 84 52 72



La première levée de liège s'appelle le démasclage. On enlève le liège dit mâle ou sauvage qui est très crevassé et possède des caractéristiques mécaniques hétérogènes, quand l'arbre atteint une circonférence de 65 cm environ à 1,30 m. Cette opération est un investissement car le liège récolté n'aura qu'un débouché en trituration. Ensuite, c'est du liège dit femelle ou de reproduction qui se reconstitue. Plus dense et homogène, il peut entrer dans la fabrication de bouchons, d'isolants haut de gamme (aérospatial et industrie de pointe) ou d'objets décoratifs.

des subéraies s'est progressivement dégradée. Dans un contexte d'incertitude politique, les industriels du liège, portugais pour la plupart, cherchent à diversifier leurs lieux d'approvisionnement. Cette opportunité ouvre la voie à un renouveau de la filière varoise grâce à un appel de l'aval. Mais, les conditions sont-elles remplies ?

### Un enjeu local

Pour réanimer la sylviculture de la subéraie, les acteurs locaux doivent y trouver un intérêt. Là aussi le contexte semble favorable. Les communes ont affirmé leur intention de soutenir la subéraie dans la charte forestière de ter-

ritoire des Maures. La subéraie est la principale formation végétale d'un massif qui constitue l'écrin végétal d'une destination touristique internationalement connue (Le Lavandou, Bormes-les-Mimosas, golfe de Saint-Tropez). Mais cet écrin doit être régulièrement entretenu et défendu contre le feu, pour conserver son attrait. Les espaces abandonnés ou carbonisés constituent plutôt des repoussoirs auprès des clientèles. Pour les acteurs locaux, la renaissance de la filière liège, qui va de pair avec celle de la subéraie, représente à la fois un atout et l'opportunité de créer en même temps des emplois recherchés dans une région où l'activité touristique reste saisonnière.



Des démonstrations de matériels mis au point pour réduire la pénibilité du levage ont eu lieu lors des premières journées techniques du liège varois en mai 2011. On distingue le liège mâle au dessus et le liège femelle en dessous sur un arbre qui a déjà subi une levée de liège.

*"La subéraie varoise est majoritairement privée. L'Association syndicale libre (ASL) de la subéraie varoise a été créée voici vingt ans avec l'aide du Centre régional de la propriété forestière (CRPF) pour effectuer des travaux d'amélioration de la subéraie. Toute initiative de relance de la filière pourra s'appuyer sur les 200 propriétaires adhérents représentant 7.000 hectares", souligne Chloé Monta, sa directrice. L'ASL est d'ailleurs très impliquée et vient d'organiser avec succès les premières journées techniques du liège dans le Var (lire par ailleurs : "Zoom : les premières journées techniques du liège"). Elle travaille aussi en étroite relation avec Jacques Brun, directeur du Sivom des Maures et golfe de Saint-Tropez. Ce syndicat intercommunal, dont la vocation principale est tournée vers la prévention incendie, se préoccupe aussi de la valorisation des forêts et de leurs produits (liège et bois-énergie) pour pérenniser et conforter sa mission.*

*"Certes, il existe des opportunités, mais j'ai voulu lors de cette étude vérifier la réalité du potentiel de production de liège de la subéraie varoise", insiste Haïmad Baudriller-Cacaud. En s'appuyant sur la base de données cartographique qu'il a établie, il estime que sur les 60.000 hectares de la subéraie actuelle, un maximum de 16.000 hectares seraient susceptibles d'une production régulière. Il a soustrait les secteurs à forte pente (supérieurs à 50%) et à*



Ces rouleaux de liège-élastomère sont réalisés par un mélange de fines particules de liège avec des élastomères. Le produit qui en découle possède une souplesse et des capacités d'étanchéité qui servent à la confection de joints pour divers secteurs (aéronautique, automobile par exemple) ou de semelles orthopédiques.

# La suberaie européenne

## *Histoire, situation, marché et nécessité de la défendre auprès de l'Union européenne*

par Joan BOTEY i SERRA

***Les premières journées techniques du liège, organisées dans le Var par l'ASL de la suberaie varoise, le 20 mai 2011 pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de sa création, ont été l'occasion de faire le point sur les problématiques des suberaies des différents pays concernés : France (Var, Pyrénées Orientales, Landes, Corse), Espagne (Catalogne, Estrémadure) et Portugal. Elles ont contribué à améliorer la vision de la situation des suberaies, dans le contexte écologique du changement climatique et dans la perspective socio-économique plus globale des filières du liège dans le monde. Il nous a semblé utile de publier, grâce à la collaboration de l'ASL, les présentations que les auteurs ont bien voulu nous faire parvenir, en commençant par ce premier panorama historique de Joan Botey...***

Pour bien prendre la mesure de ce que représente, en Europe, les forêts de chêne-liège ou suberaies, il faut s'intéresser à leur origine, à leur stabilité écologique, aux paysages qu'elles produisent, ainsi qu'aux biens sociaux qu'elles génèrent.

Le chêne-liège est un arbre qui peut vivre jusqu'à 250 ans. La production de liège provient de l'extraction de l'écorce de l'arbre, de son vivant. La régénération de ce tissu, à l'endroit où on l'avait prélevé la première fois, donne une qualité de liège susceptible d'être bouchonna-ble (ce qui signifie que l'on peut obtenir des bouchons d'une seule pièce de liège).

Cette qualité bouchonna-ble du liège peut être obtenue à chaque levée suivante, avec une proportion optimum quand l'arbre atteint la centaine d'années. Les levées s'effectuent à intervalles réguliers, dont la durée varie de 9 à 15 années, selon la latitude. Cette période est nécessaire pour que le liège atteigne une épaisseur égale ou supérieure au diamètre du bouchon. Le bouchon est le produit en liège ayant la plus haute valeur ajoutée. Le mariage du liège avec le vin lui permet de voyager partout dans le monde et d'être l'ambassadeur de notre tradition.

Les pays producteurs dans le monde se trouvent tous à l'ouest de la Méditerranée : France, Italie, Espagne et Portugal dans l'Union européenne (UE) et Maroc, Algérie et Tunis au Maghreb.

Le liège est donc un produit très localisé, fourni par un écosystème exclusif et d'intérêt mondial. L'Union européenne en est le premier producteur mondial.



### ACTUALITES

#### QUI SOMMES NOUS

#### FICHES QUESTION-REPOSE

#### SRGS ET CBPS

#### PLAN SIMPLE DE GESTION

#### DOCUMENTATION

#### LEXIQUE

#### LIENS

#### RSS

### > Actualités

Pour consulter les articles antérieurs, [consultez nos archives](#).

#### 15/06/2012 - Mieux connaître les suberaies du massif de l'Estérel



Le 3 juillet 2012, de 8h45 à 12h30, les propriétaires de parcelles boisées sont invités à une demi-journée d'information sur les subéraies (forêt de chêne-liège) de l'Estérel, connaissances et perspectives. En avril 2012, le Syndicat Intercommunal pour la protection du Massif de l'Estérel (SIPME) a réuni le premier comité de pilotage de la future **Charte Forestière de Territoire du Grand Estérel**.

Sur les communes des Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Forêt,

Fréjus, Mandelieu-la-Napoule, Puget-sur-Argens, Saint-Raphaël, Théoule-sur-Mer, un diagnostic du territoire et des enjeux forestiers sera réalisé par une équipe constituée de l'Office National des Forêts et du Centre Régional de la Propriété Forestière. Ce diagnostic sera élaboré à partir de la connaissance des forêts publiques et privées acquises par ces deux organismes et de la perception de ce territoire par ses principaux acteurs. Pour que ce diagnostic aboutisse à un plan d'actions partagé, une importante phase de concertation est nécessaire. Pour autant, il semblait pertinent aux élus du SIPME que les objectifs de la charte soient traduits plus rapidement de manière concrète et visible pour les acteurs de ce territoire à travers la mise en œuvre dès la phase d'élaboration du diagnostic de quelques actions dites « starters ».

Aussi, le Centre Régional de la Propriété Forestière, en partenariat avec l'Association Syndicale Libre de la Subéraie varoise et l'association des Communes Forestières du Var, a proposé comme « action starter », la promotion, auprès des propriétaires privés et sur des parcelles accessibles, de la récolte de liège et de l'entretien des subéraies.

A ce titre, ces trois organismes vous convient à une première journée d'information sur les subéraies et le liège ce mardi 3 juillet, sur le territoire du Grand Estérel. L'autécologie du chêne liège et les pistes de développement de la filière liège vous seront présentées après une démonstration de levée de liège par un professionnel.

Vous trouverez davantage d'informations sur cette réunion dans la brochure ci-jointe.

**Pour télécharger la lettre d'invitation et le plan d'accès au site de démonstration :**

[Télécharger l'invitation](#)

#### 06/06/2012 - Un nouveau président au Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var

A l'issue de l'Assemblée Générale annuelle du Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var qui s'est tenue à Seillans le 15 mai 2012, le Président Louis Valentin, 86 ans, a confirmé qu'il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat. Le conseil d'administration qui a suivi, a élu Président Frédéric-Georges Roux.



Vous pouvez télécharger le communiqué qui rend un hommage appuyé à Louis Valentin et présente le nouvel élu.

[Télécharger le communiqué](#)



## Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Site d'information sur la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur

RECHERCHER ▼

OK

### ACTUALITE

[DERNIERES NOUVELLES](#)

[ARCHIVES](#)

[AGENDA](#)

[DOCUMENTATION](#)

[CARTOTHEQUE](#)

[LIENS](#)

[ANNUAIRES](#)

[FLUX RSS](#)

[SITES PARTENAIRES](#)

[MISSION BOIS ENERGIE PACA](#)

[CERTIFICATION PEFC](#)

[ESPACE DÉBROUSSAILLEMENT](#)

[TERRITOIRES FORESTIERS](#)

[CRPF PACA, FORÊT PRIVÉE](#)

[> L'actualité Forêt Méditerranéenne > Dernières nouvelles](#)

### 26/06/2012 SYLVICULTURE - Journée de promotion de l'exploitation de la suberaie

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte Forestière de Territoire (CFT) Grand Estérel, le CRPF, en partenariat avec l'ASL Subéraie Varoise et les Communes forestières du Var, organise une **journée d'information pour les propriétaires privés sur les suberaies et le liège le 3 juillet à Fréjus.**

L'objectif de cette rencontre est de **faire la promotion, auprès des propriétaires privés et sur des parcelles accessibles, de la récolte de liège et de l'entretien des suberaies.** Une démonstration de levée de liège aura notamment lieu.

Les propriétaires intéressés pourront être accompagnés par ces organismes pour aller plus loin dans la gestion de leurs parcelles boisées.

Inscription conseillée avant le **29 juin** auprès du secrétariat du CRPF, au 04 94 50 11 53.

Pour en savoir plus :

[PDF](#) Télécharger le programme de la journée

[WWW](#) Retrouver plus d'information sur le projet de CFT du Grand Estérel

L'OBSERVATOIRE

FORUM

LETTRE D'INFO



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Communes Forestières  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur

[> RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR](#)

[Retour à la liste des articles ▲](#)

[PLAN DU SITE](#) | [MENTIONS LEGALES](#) | [CREDITS](#) | [NOUS CONTACTER](#)



# L'expertise au service d'une gestion forestière durable

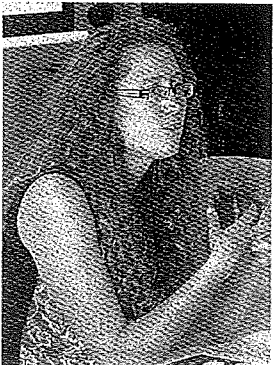
Gestion et valorisation de la forêt, relance de la filière liège, rénovation et entretien de la châtaigneraie, démarche de Forêt Modèle figuraient à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'ASL Suberaie Varoise, le 19 juin au Domaine du Pas du Cerf à La Londe. Forte de ses 201 propriétaires adhérents, l'Association poursuit ses missions de gestion forestière sur une aire d'intervention de près de 8.000 ha de forêt.

**C**'est Claude Audibert qui ouvrira la séance en rappelant l'importance du travail réalisé par l'Association Syndicale Libre. "Notre ASL conforte son activité avec un montant total de travaux pour 2011 qui avoisine les 400.000 euros. L'équipe a notamment beaucoup travaillé sur le dossier de relance de la filière liège et nous avons renouvelé notre convention de partenariat avec le SPCV (ndr : Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var) pour la rénovation des châtaigneraies", soulignera pour commencer le président de l'ASL.

## Liège : une filière à relancer

Il laissera ensuite le soin à Chloé Monta, ingénieur forestier, de détailler le bilan d'activité. L'an dernier, l'ASL Suberaie Varoise est intervenue auprès de 67 propriétaires sur une surface de 162 ha et a réalisé un montant total de travaux de 392.000 euros au litre de l'amélioration sylvicole, de la réhabilitation de la châtaigneraie, de travaux DFCI ou encore de Contrat Natura 2000. Des travaux qui ont pu être en partie subventionnés par le Conseil Régional, le Conseil Général et l'Etat et ont entre autre débouché sur la mobilisation de 412 tonnes de pins maritimes pour la fabrication de pâtes à papier et la valorisation de 280 stères de chêne vert et blanc pour le bois de chauffage.

50 % de l'activité chiffrée ont concerné la suberaie avec 198.000 euros de travaux sur près de 120 ha. Le chêne liège reste au cœur des missions de la structure associative qui travaille à la relance et au développement de la filière liège. Les différents chantiers conduits ont permis à l'Association de mobiliser 228 tonnes de liège essentiellement acheminées vers la plateforme Bois



Energie de La Môle avec laquelle l'ASL travaille en étroite collaboration.

Pour l'ASL, la filière liège locale présente des perspectives de développement intéressantes qu'il convient de dynamiser et de structurer. C'est dans ce but que l'Association a organisé en 2011 les premières journées techniques consacrées exclusivement au liège autour de démonstrations et d'échanges d'expérience. L'initiative a rencontré un joli succès et devrait donc être reconduite cette année. Parallèlement, l'ASL a mené une étude de prospection économique et est allée à la rencontre de différentes entreprises de transformation afin d'évaluer plusieurs pistes de développement de débouchés pour le liège. Les travaux de l'ASL en la matière ont été récompensés puisqu'elle a reçu un prix de 10.000 euros du Conseil Général dans le cadre du concours départemental Var,T d'Innovation pour son projet de valorisation du liège en tant qu'isolant innovant en construction. L'ASL a fait de la rénovation, de la remise en production des suberaies et de la valorisation du liège, une action prioritaire pour les années à venir et continuera donc de mobiliser d'importants moyens dans la perspective de mettre en œuvre des projets opérationnels.

## Châtaigneraie : rénovation et cynips

La rénovation de la châtaigneraie varoise est un autre volet essentiel de l'activité de l'ASL qui a reconduit une convention de partenariat avec le Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var pour la période 2012-2014. Voilà cinq ans maintenant que les deux partenaires ont entamé un vaste chantier de rénovation des vergers de châtaigniers grâce à un programme de financement régional pluriannuel. En 2011 l'opération a concerné 47 propriétaires pour l'élagage ou l'abattage de 799 arbres, le débroussaillage de 9,8 ha de forêt et l'ouverture de 3.600 mètres linéaires de pistes, le tout pour un montant global de 135.000 euros de travaux. Pour Nadine Allione, présidente du SPCV, un travail conséquent a d'ores et déjà été fait. Il faudra continuer dans cette direction et intensifier la communication sur le suivi des opérations de réhabilitation qui nécessitent de nou-

velles interventions tous les 3 à 5 ans pour être pleinement efficaces. Il faut aussi composer avec la présence du cynips du châtaignier qui menace sévèrement les vergers afin d'informer les propriétaires sur les bonnes pratiques à tenir pour lutter contre le ravageur et favoriser l'implantation du Tormus, insecte prédateur du cynips, qui a été lâché l'an dernier dans la châtaigneraie varoise.

## Forêt Modèle : une démarche porteuse d'un modèle de développement

L'ASL est également impliquée dans la démarche Forêt Modèle, portée par le Conseil Régional et animée par l'Association des Communes Forestières sur un territoire qui englobe les massifs de l'Etoile, du Garlaban, de la Sainte-Baume et des Maures. Originaires du Canada, le concept vise à rassembler les différents acteurs et partenaires de la forêt dans le cadre de la mise en œuvre d'une gestion forestière concertée et équilibrée. Le projet est basé sur trois axes stratégiques fondateurs que sont la nouvelle économie de la forêt, la gestion multifonctionnelle des espaces, l'accueil et le développement durable en forêt. Sur les Maures, il s'agira de concilier les problématiques de biodiversité, d'accueil et de protection DFCI avec les objectifs de remise en production et de valorisation des ressources forestières, comme le liège et le bois-énergie. Le dossier de candidature au réseau international des Forêts Modèles devrait être déposé à l'automne à l'issue de la 2ème conférence régionale sur la forêt. A terme, la démarche entend structurer une réflexion commune basée sur la mutualisation des données et devra permettre de mobiliser des co-financements pour concrétiser le programme d'actions qui sera défini. En attendant, l'ASL Suberaie Varoise poursuit sa mission d'accompagnement des propriétaires sur le terrain et multiplie les actions d'information et d'animation du territoire à destination des professionnels de la forêt comme du grand public pour défendre une gestion forestière environnementalement, économiquement et socialement performante.

G. Lantes

# Ouvrir des perspectives à la filière liège

Dans le cadre de l'élaboration de la Charte Forestière du territoire Grand Estérel, les propriétaires du massif ont pu s'intéresser à l'entretien des suberaies et à la récolte du liège à l'occasion d'une matinée d'information et de démonstration qui s'est tenue aux Adrets le 3 juillet.

**P**ortée par le Syndicat Intercommunal pour la Protection du Massif de l'Estérel, SIPME, la Charte Forestière du Grand Estérel vise à rassembler les différents acteurs de la forêt pour mettre en œuvre une gestion cohérente et durable du massif. "Le SIPME fait intervenir les communes, les propriétaires privés, l'ONF, le CRPF, les acteurs associatifs, afin de définir une approche intelligente qui permette d'ouvrir le massif au public dans de bonnes conditions tout en protégeant et en valorisant cet espace", explique Nello Broglio, président du Syndicat Intercommunal et maire des Adrets de l'Estérel. La phase diagnostic de la charte s'accompagne de la mise en œuvre d'actions

Autrefois portée par la bouchonnerie, la filière liège locale a périclité dès la fin du 19ème siècle face à la concurrence ibérique et à l'apparition de nouveaux matériaux. Alors que le Var, où l'on compte quelque 50.000 ha de suberaies, reste une importante région subéricole, la ressource est aujourd'hui sous-exploitée et insuffisamment valorisée. Un arbre produit en effet plusieurs qualités dont le prix moyen est plombé par l'importance du liège dit de rebus, soit de moindre qualité. Les usages du liège, toutes qualités confondues, sont pourtant divers et vont de la bouchonnerie à la construction - le liège fait office d'antidérapant, d'isolant thermique ou phonique - en passant par la fabrication de balle de baby-foot, de semelles de chaussures ou de cannes à pêche.

Afin d'inciter et d'aider les propriétaires à entretenir la suberaie et à mobiliser la ressource, l'ASL Suberaie Varoise développe un programme d'actions ambitieux. L'Association est habilitée à intervenir pour le compte de ses adhérents pour tout ou partie de la gestion de leurs propriétés. L'action de l'ASL



pilotes comme la matinée consacrée aux perspectives de la filière liège organisée en partenariat par le CRPF, les Communes Forestières du Var et l'ASL Suberaie Varoise.

"Derrière le chêne liège, il y a des écosystèmes très riches mais aussi des gens qui travaillent", souligne Fabien Tambolini, technicien forestier et guide naturaliste. La levée de liège est ainsi à la fois une activité économique et un outil de gestion qui permet d'entretenir la suberaie. Mais comme en témoignent les membres du groupement de propriétaires forestiers de l'Estérel, la difficulté à trouver des professionnels fiables et qualifiés comme les coûts d'intervention sont autant de frein à la relance de la filière.

englobe ainsi la rénovation et l'entretien, la remise en production et le développement de circuits de valorisation innovants du liège comme la plaquette de paillage pour l'aménagement paysager ou comme matériau isolant en construction. Intervenant en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre, elle assure la responsabilité technique, juridique et financière en gérant l'établissement de plans de gestion, le recrutement et l'encadrement des entreprises intervenantes, la mobilisation de subventions et l'avance de frais. L'expertise et la structure de l'Association sont ainsi une garantie et un soutien de taille pour les propriétaires.

G.L.



# Le chêne-liège, « arbre d'exception » cherche des débouchés

Le Var abrite la plus importante suberaie de France, avec 50 000 hectares de chênes-lièges. Une forêt très mal exploitée, peu rentable, faute de débouchés suffisants. Des projets sont en cours

Fabien Tambolini pourrait parler du chêne-liège pendant des heures. Ce technicien forestier au langage imagé a dirigé l'institut méditerranéen du liège (IML) à Vivès, dans les Pyrénées-Orientales. De cette époque, il a gardé une vraie passion pour cet arbre « exceptionnel ».

Installé à Collobrières où il a monté un groupement d'éleveurs, ce spécialiste est venu détailler aux propriétaires forestiers toute la richesse du chêne-liège grâce à ses multiples utilisations. Puis il s'est livré à une démonstration commentée de levage tout à la main bien sûr, avec une hache. Séduisant.

Fabien Tambolini s'exprimait dans le cadre d'une matinée d'informations organisée par le Syndicat intercommunal du massif de l'Estérel et divers autres partenaires (voir par ailleurs).

## 300 à 500 tonnes

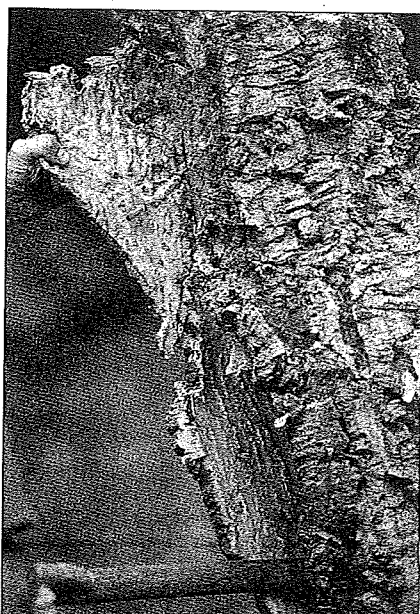
On le sait trop peu, mais le Var abrite la première suberaie (forêt de chênes-lièges) de France. Elle représente une superficie de 50 000 hectares (bien loin devant la Corse), répartie dans les Maures surtout, un peu moins dans l'Estérel, puis dans le Tanneron et la forêt du Rouët.



Le levreur utilise le manche plat de sa hache pour décoller délicatement le liège du tronc. Une technique ancestrale qui ne blesse pas les arbres.

Des chênes-lièges souvent abandonnés, parce que la forêt n'est pas assez productive. Au siècle dernier, les bouchonneries prospéraient dans le Var, aujourd'hui elles ont fermé. Concurrence internationale, (notamment du

Portugal) désintéressement du monde rural, incendies, coût de l'entretien... Les chênes-lièges ont été abandonnés à leur triste sort. Il ne reste plus dans le Var que deux entreprises de transformation, qui traitent de



300 à 500 tonnes par an. Ce qui est peu. « Il faut repartir à zéro, rechercher de nouveaux secteurs. Il y a un gros potentiel dans le département », assure Chloé Monta, ingénieur forestier. Des projets sont en cours, des con-

tacts pris, y compris avec des entreprises leaders à l'étranger. Il en va aussi de la bonne santé de la forêt.

## « Lire le liège »

Ce n'est pas Fabien Tambolini qui dira le contraire, lui

qui a énuméré au public les vertus du chêne-liège. « C'est un super-isolant phonique comme thermique, beaucoup plus efficace que la laine de verre. Il s'adapte au feu : il brûle, mais ne se consume pas. Pour les bouteilles de vin, on n'est pas capable de faire mieux qu'un bouchon de liège. Il est idéal pour des dalles antidérapantes, pour fabriquer des cannes à pêche », a-t-il détaillé.

Puis ce spécialiste a montré comment lever le liège « dans les règles, sans blesser le tronc. Il faut avoir la sensibilité, lire le liège », a-t-il glissé en caressant l'écorce.

« Dans le temps, tout le monde le faisait. Le transfert de savoir ne s'est pas produit. Il n'y a plus personne dans les collines », a-t-il regretté.

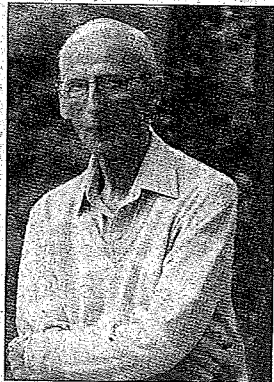
D'où les vols fréquents d'écorce de liège et des massacres quand la levée est effectuée n'importe comment. « Plusieurs années sont nécessaires pour devenir un bon levreur de liège, pour sentir l'arbre en dessous », a conclu Fabien Tambolini. Les valeurs de liège ne sentent, eux, que l'odeur de l'argent.

Textes : CATHERINE AUBRY  
caubry@nicematin.fr  
Photos : DYLAN MEIFFRET  
dmeiffret@nicematin.fr

## « De quoi payer à peine l'entretien et les impôts »

Jacques Gluck est membre d'un groupement forestier rassemblant une vingtaine de propriétaires sur 250 hectares. « Au début, en 1957, nous étions deux », se rappelle-t-il.

Une forêt « qui rapporte très peu. Il faudrait beaucoup d'argent pour l'entretenir », explique-t-il. « Ce qu'elle rapporte paye à peine les assurances, les impôts et l'entretien. Autrefois, la fête était rentable et exploitée par les gens du village (Les Adrets). Aujourd'hui, c'est fini. Il n'y a plus de levreur. Nous sommes obligés de faire appel à la main-d'œuvre étrangère. Seul, un propriétaire ne peut rien. Heureusement qu'il y a l'ASL (Association syndicale libre) suberaie varoise », (qui regroupe les propriétaires forestiers pour les aider à gérer leurs forêts), ajoute-t-il. Son problème : le vol de liège, « il faut surveiller les arêts fréquents en route. Tous les levreurs ne sont pas malhonnêtes, loin de là, mais la tentation existe de faire de la rentabilité pour eux, pas pour les propriétaires. » D'après un ingénieur forestier, le liège



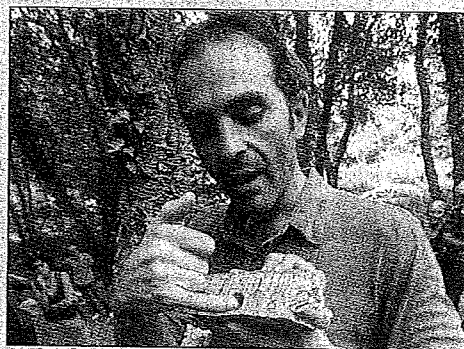
Jacques Gluck, propriétaire forestier : « La forêt ne rapporte plus rien. »

mâle est vendu 50 euros la tonne et le femelle (le meilleur), 600 euros.

## Une action pilote

Cette demi-journée consacrée au chêne-liège, dans une forêt privée de Fréjus, était présentée comme une « action pilote », dans le cadre du lancement de la charte forestière du Grand Estérel. Une manifestation pour lancer concrètement la machine. Elle était organisée en collaboration avec le Centre régional de la propriété forestière, l'ASL la Suberaie varoise et l'Association des communes forestières du Var.

Cette charte sera élaborée par le Syndicat intercommunal pour la protection des massifs de l'Estérel (SIPME) qui réunit Fréjus, Saint-Raphaël, Puget-sur-Argens, Les Adrets et Bagnols-en-Forêt. Son but : construire un diagnostic sur les forêts privées et publiques, pour aboutir à un plan d'actions. Sera étudié un vaste territoire comprenant les communes du SIPME, plus, dans les Alpes-Maritimes, Man-



Sur un bouchon de liège, on peut lire la vie d'un arbre.

delieu-La Napoule et Théoule, « car l'Estérel n'a pas de limite géographique », a rappelé Nello Broglio, président du syndicat intercommunal et maire des Adrets.

Cette charte associant l'Etat, l'ONF, des associations, permet-

tra de protéger le massif, tout en l'ouvrant « au tourisme intelligent ».

« On s'appuiera sur ce qui existe, sur ce qui est fait ailleurs. Mais il faudra aussi innover », a conclu Nello Broglio, en promettant d'autres actions pilotes.